

Collège vétérinaire du Grand-Duché de Luxembourg
7B, rue Thomas Edison
L-1445 Strassen
Boîte postale 1403
L - 1014 Luxembourg
Email : college.veterinaire@asv.etat.lu

INSCRIPTION AU SERVICE DE GARDE

Madame la Présidente,

Conformément au code de déontologie de la profession de médecin vétérinaire, tout vétérinaire établi au Luxembourg a l'obligation de s'inscrire au service de garde dès son établissement au Luxembourg. L'intégration au service de garde aura lieu dans les trois mois après le début d'exercice.

Par la présente, je soussigné(e)

médecin vétérinaire exerçant à partir du à l'adresse suivante :

Rue :

Code postal :

Commune :

Tél. :

fais mon inscription au service de garde pour le secteur suivant : (faire une croix dans une seule case)

Petits animaux

Grands animaux

Chevaux

Veuillez agréer, Madame la Présidente, l'expression de ma très haute considération.

....., le

.....
(Signature)